



Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye

CONCOURS DE LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DGFIP

INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES			
<p align="center">CONCOURS EXTERNE Ouverture inscriptions : début mai Clôture inscriptions : début juin Mi-septembre (épreuves écrites) Fin janvier (épreuves admission)</p>			i-EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières	7 (note < 5 éliminatoire)	4H	Culture générale Finances publiques Politiques public - notes
Epreuve au choix du candidat : a) droit constitutionnel et administratif : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; b) institutions, droit et politiques communautaires : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; c) droit civil et procédures civiles : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; d) droit des affaires : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; e) analyse économique : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; f) économétrie et statistique : résolution d'un ou plusieurs problèmes ; g) mathématiques : résolution d'un ou plusieurs problèmes ; h) gestion comptable et analyse financière : résolution d'un ou plusieurs problèmes et/ou cas pratiques ; i) finances et gestion publiques : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.	5 (note < 5 éliminatoire)	3H	Finances publiques Droit public Droit européen Droit civil - Procédure civile



Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye

CONCOURS DE LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DGFIP

EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury comprenant une présentation par le candidat de son parcours. Il se poursuit par un échange sur sa connaissance de l'environnement économique et financier	6 (note < 5 éliminatoire)	30 mn dont 5 mn de présentation	Epreuves d'admission
Exposé sur un sujet parmi deux tirés au sort sur une option de l'épreuve écrite d'admissibilité n° 2, suivi de questions en rapport avec le sujet traité et / ou le programme de l'option choisie	4 (note < 5 éliminatoire)	20 mn préparation + 20 mn oral	Finances publiques Droit public Droit européen Droit civil - Procédure civile
Traduction sans dictionnaire d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol ou italien	1	1H30	—